



COMMUNIQUÉ

15/01/2008

TRAFIC

4 532 485 véhicules ont emprunté le Viaduc de Millau en 2007, ce qui correspond à une progression de 4,24 % (+ 184 555 véhicules).

En outre, le trafic Poids Lourds a connu une hausse de 11 % en 2007. Les transporteurs ont adopté l'itinéraire Paris – Barcelone par le Viaduc de Millau comme une véritable alternative à la vallée du Rhône.

Par ailleurs, le mois d'août, le plus important de l'année en termes de trafic, a connu une progression de 7 %. Un beau mois de septembre indique que les particuliers ont, pour leur retour de vacances, eux aussi adopté l'itinéraire.

Un nouveau record de trafic a été enregistré le 18 août 2007 ; 54 281 véhicules ont franchi le Viaduc de Millau, et ce sans ralentissement notable.

NOUVEAUX TARIFS DE PÉAGE

Conformément au contrat de concession du Viaduc de Millau, les tarifs de péage augmenteront au 1^{er} février 2008. Cette augmentation est calculée à l'aide d'une formule de révision prévue au contrat de concession et prend en compte l'indice des prix à la consommation (hors tabac).

Tarifs 2008

Classes	Hors été		Eté	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
1	4,68 €	5,60 €	6,19 €	7,40 €
2	7,11 €	8,50 €	9,20 €	11,00 €
3	16,89 €	20,20 €	16,89 €	20,20 €
4	22,99 €	27,50 €	22,99 €	27,50 €
5	3,09 €	3,70 €	3,09 €	3,70 €

* Eté : du 1^{er} juillet au 31 août – Hors été : du 1^{er} septembre au 30 juin

Classe 1

Véhicule ou ensemble de véhicules de hauteur totale inférieure ou égale à 2 mètres et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 Tonnes.

Classe 2

Véhicule ou ensemble de véhicules de hauteur totale comprise strictement entre 2 et 3 mètres et de poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 Tonnes.

Classe 3

Véhicule à 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 mètres ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 Tonnes.

Classe 4

Véhicule ou ensemble de véhicules à plus de 2 essieux, dont la hauteur totale est supérieure ou égale à 3 mètres ou dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 Tonnes.

Classe 5

Moto, side-car, trike et quad.